

## H. — CHRONIQUES.

### LE MAROC DEVANT LE MONDE

#### En Australie :

#### Les résonnances d'un problème d'hydraulique.

Les conditions naturelles, en certaines régions de l'énorme continent australien, se trouvent fort proches de celles que connaît le Maroc : succession rapide de formes désertiques, méditerranéennes et tempérées, dans tous les domaines, en particulier ceux du climat et de la végétation. De nombreux problèmes peuvent donc, dans les deux pays, se trouver posés de manière semblable.

Ainsi en est-il du développement de l'Australie occidentale (1), grande région productrice de céréales en période favorable (elle fournit en 1939 20 % de tout le blé produit sur le continent), mais terrible sujet de disette en période de sécheresse. Avec des approvisionnements d'eau suffisants, il serait possible de développer et de régulariser la production de blé, d'augmenter le cheptel, d'introduire des productions agricoles de légumineuses, de fruits et de culture industrielle (lin, tabac), et enfin de poursuivre l'industrialisation du territoire.

C'est à quoi visent une série de projets de travaux publics qui ont été établis en 1946. La région la plus proche, située à l'ouest des monts Darling, reçoit par an de 70 à 120 centimètres de pluie. Il s'agit :

1° De retenir cette eau en plus grande quantité pour l'agrandissement de vastes bassins-réservoirs qui sont établis sur le versant occidental de la chaîne ;

2° De faire franchir la chaîne à cette eau pour la transporter sur le versant oriental au moyen d'un système de pompe ;

3° De construire de nombreux réservoirs à l'intérieur du pays.

Le coût de ces travaux serait au total de 24 millions de livres. Leur résultat portera sur une superficie de 12 millions d'acres, il amènerait à augmenter le troupeau ovin d'un million de têtes, et à développer considérablement la production du blé.

Parallèlement, avant d'intensifier la production minière de l'or à Kalgoorlie, il sera procédé au triplement de la capacité du réservoir de Mundaring, situé dans la chaîne des Darling, portant sa capacité de 4.600 millions à 15 milliards de pieds cubes. Ce réservoir alimente les mines en eau depuis le début du siècle, au moyen d'un système de pompe. Or, il est situé à 351 milles de celles-ci.

La réalisation de ce grand programme d'hydraulique comportera encore de nombreux effets :

Dans le sens de l'industrialisation du pays : accroissement de l'industrie du bois, de la cellulose, du papier ;

Sous l'angle social : équipement édilitaire des villes, en particulier en égouts.

On voit donc, une fois de plus, combien s'avèrent étroitement liés tous les problèmes agricoles, industriels et sociaux et le problème de l'alimentation en eau, dès que s'imposent les sujétions de certaines conditions naturelles.

(1) « La correspondance économique, technique et professionnelle », supplément au numéro du 15 octobre 1947.

L'aménagement hydraulique des territoires désertiques.

### COMPARAISON DE QUELQUES STATISTIQUES ESSENTIELLES POUR LA TUNISIE, L'ALGÉRIE ET LE MAROC EN 1938 ET 1946 (1).

La circulation fiduciaire est passée en Algérie de 2.840 millions en 1938, à 3.015 millions en décembre 1946. Les chiffres relatifs à la Tunisie n'ont pas été communiqués. Pour le Maroc, ils s'établissent, rappelés-le, à 638 millions en 1938 et 14.887 millions fin 1946.

La production d'électricité est passée en Algérie de 288 millions de kWh. en 1938, à 360 millions en 1946. Sur ce chiffre l'électricité hydraulique compte pour 80 millions, l'électricité thermique pour 280 millions. La production de la Tunisie, entièrement constituée d'électricité thermique a été de 96 millions en 1946 contre 67 en 1938. Les chiffres marocains étaient de 245 millions en 1946 contre 144 en 1938. C'est le Maroc, il est inutile de le rappeler, qui présente le plus fort coefficient de développement de ses ressources électriques pendant la période de guerre. L'augmentation a porté à la fois sur l'électricité hydraulique (142 millions de kWh. en 1946 contre 110 en 1938) et sur l'électricité thermique (103 millions en 1946 contre 34 en 1938).

Le nombre des wagons chargés a diminué en Algérie, passant de 596 mille en 1938 à 552 en 1946. Le nombre de tonnes kilométriques utiles a cependant augmenté (1.206 millions en 1946 contre 928 en 1938).

La Tunisie n'a pu encore compenser le handicap que lui ont infligé dans ce domaine les sévères destructions de guerre qu'elle a subies : 661,9 millions de tonnes kilométriques seulement en 1946 contre 770 en 1938. C'est encore le Maroc qui fournit le plus gros coefficient d'accroissement : 980 millions de tonnes kilométriques contre 375 en 1938 (pour la Compagnie des chemins de fer du Maroc seulement).

(1) D'après le *Bulletin mensuel de statistique d'Outre-mer*, publié par l'Institut national de la statistique et des études économiques, juillet-août 1947.

### L'EXPLOITATION DU LIÈGE DANS LES PAYS MÉDITERRANÉENS

#### Production naturelle et valorisation

M. A. Métro a consacré, dans un récent numéro du *Bulletin*, une étude fondamentale aux problèmes que pose le liège marocain (1).

Il nous paraît utile de noter, à l'usage de l'économie marocaine, un certain nombre d'indications permettant de confronter les chiffres marocains avec les résultats obtenus dans les principaux pays producteurs du bassin méditerranéen.

Nous empruntons ces renseignements à deux fiches documentaires de la précieuse publication « Documents algériens » (2). Le tableau de la superficie et de la production des forêts de liège se présente ainsi :

(1) *Bulletin* n° 28, janvier 1946.

(2) *Documents algériens*, publication du service d'information du cabinet du gouverneur général de l'Algérie. Série économique, n° 6, 1<sup>er</sup> février 1946, « Le liège en Algérie », et le n° 37, 10 novembre 1947, « L'industrie du liège en Algérie », en rectifiant les chiffres relatifs au Maroc, qui figurent dans ce dernier document.

|                | Superficie<br>(hectares) | Production<br>(quintaux) |
|----------------|--------------------------|--------------------------|
| Portugal ..... | 550.000                  | 1.100.000                |
| Espagne .....  | 340.000                  | 600.000                  |
| Algérie .....  | 440.000                  | 375.000                  |
| Maroc .....    | 300.000                  | 206.000                  |
| France .....   | 150.000                  | 85.000                   |
| Tunisie .....  | 140.000                  | 80.000                   |
| Italie .....   | 75.000                   | 75.000                   |

On remarquera que l'Algérie, qui est en fait, le deuxième pays du monde pour la superficie des forêts de chêne-liège, ne se classe qu'au troisième rang de ce tableau pour les chiffres de production. Elle est suivie par le Maroc. L'Algérie fait actuellement de gros efforts pour développer la valorisation de ses lièges naturels, en particulier sous la forme d'agglomérés. Elle produit actuellement environ 35.000 quintaux par an d'agglomérés dits « expansés purs », délivrés principalement comme isolants dans la construction et les aménagements frigorifiques. Le développement de production escompté actuellement est destiné à l'alimentation d'un courant d'exportations. Il convient cependant d'être prudent en cette matière, et c'est sagement que la commission consultative du liège a fixé un plafond de 50.000 quintaux à la quantité de liège destinée en Algérie à l'agglomération. Il convient en effet de remarquer que le Portugal qui produit 200.000 quintaux d'agglomérés par an, n'en exporte que pour une quantité correspondant à 10 % de ses exportations totales de liège.

Les U.S.A., qui aspirent 55 % de la production mondiale de cette matière, sont très fortement équipés pour l'agglomération du liège. Comme, d'ailleurs, les autres gros utilisateurs d'agglomérés dans le monde, ils importent essentiellement du liège sous forme brute. Seul l'établissement d'un prix de revient suffisamment bas pour le produit fabriqué peut permettre aux pays producteurs, tel l'Algérie, un développement intéressant de leurs exportations.

C'est là une conclusion qu'il peut apparaître utile au Maroc de méditer.

### ACTIVITÉS DE PÊCHE EN ALGÉRIE ET AU MAROC :

#### La mise en valeur moderne d'une richesse naturelle.

Les chiffres maxima de la production annuelle de la pêche en Algérie ont été de :

30.000 tonnes au total, dont : 6.000 pour la pêche au chalut ; 17.000 pour la pêche des sardines et anchois (1).

Ces chiffres sont largement supérieurs aux résultats constatés au Maroc dans le même secteur d'activités. Ces derniers ont été en effet de :

5.000 tonnes en 1922 ;  
110.000 tonnes en 1928 ;  
36.000 tonnes en 1938 ;  
50.000 tonnes en 1946.

L'Algérie ne possède que 25 conserveries et 87 ateliers de salaisons, dont l'alimentation s'avère relativement irrégulière, et qui sont réparties sur le territoire des trois départements. Respectivement, 10 et 37 de ces établissements sont installés en Oranie (à Oran, Mers-El-Kébir, Beni-Saf et Nemours) (2).

(1) *Essor de l'industrie des conserves et salaisons de poissons.* (Bulletin économique et juridique de l'O.F.A.L.A.C., n° 99, octobre 1947, p. 373.)

(2) Les installations sont, actuellement, en voie de modernisation. Un de leurs handicaps essentiels est constitué par l'irrégularité de leurs approvisionnements. Cf. l. c. plus haut.

Le Maroc possédait déjà 23 usines de conserves de poissons en 1934 ; il en comptait 49 en 1946, et 19 nouvelles sont actuellement en voie d'installation. Leur capacité de production est passée de 74.000 quintaux en 1934 à 170.000 quintaux en 1946. La consommation intérieure du pays ne cessait cependant d'augmenter, puisqu'elle est passée de 8.533 tonnes en 1930 à 13.327 tonnes en 1938, et à 33.912 tonnes en 1945.

L'exploitation des produits de la pêche au Maroc constitue un exemple remarquable de la mise en valeur moderne d'une richesse naturelle. On y retrouve en effet les quatre caractères essentiels suivants :

1° La production primaire (richesse naturelle) a augmenté (accroissement des quantités pêchées) ;

2° Les exportations de produits primaires (poissons frais) sont diminuées. Elles passent en effet de 17.000 tonnes en 1938 à 10.000 tonnes en 1945 ;

3° La consommation intérieure de produit primaire (poisson frais) a largement augmenté, dans une proportion bien supérieure à celle de l'accroissement démographique. C'est un indice d'amélioration du niveau de vie moyen ;

4° La valorisation moderne de la richesse naturelle (développement de la production secondaire) n'a cessé de se développer (accroissement de la capacité des conserveries). En dehors de l'approvisionnement en fer blanc, qui constitue son goulot d'étranglement essentiel, cette industrie constitue normalement une source en développement constant de l'amélioration de la balance commerciale.

C.C.

### L'ACTIVITÉ DU MAROC DANS L'ORDRE DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÉGLEMENTATION (3<sup>e</sup> trimestre 1947)

#### I. — QUESTIONS ÉCONOMIQUES.

##### TEXTES D'ENSEMBLE.

Arrêté résidentiel modifiant et complétant l'arrêté résidentiel du 5 décembre 1944 instituant un conseil supérieur du paysanat marocain (B.O. du 4 juillet 1947).

Arrêté résidentiel nommant les délégués du conseil supérieur du paysanat marocain (B.O. du 4 juillet 1947).

Arrêté résidentiel nommant les membres du conseil d'administration de l'Office marocain du tourisme pour l'année 1947 (B.O. du 11 juillet 1947).

Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts portant suppression du service professionnel des industries textiles (B.O. du 11 juillet 1947).

Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts portant suppression du service professionnel des corps gras (B.O. du 11 juillet 1947).

Arrêté du directeur de l'agriculture, du commerce et des forêts classant les hôtels de tourisme (B.O. du 25 juillet 1947).

Dahir du 24 mai 1947 modifiant le dahir du 25 mars 1941 instituant l'Office de la famille française (B.O. du 8 août 1947).

Dahir du 21 juillet 1947 abrogeant certaines mesures prises pour la durée des hostilités (B.O. du 19 septembre 1947).